



école supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Rapport d'activité 2010



ministère
Éducation
nationale
Jeunesse
vie associative

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Sommaire



Faits marquants et ESEN en chiffres	p 4
Évolution de l'activité de formation	p 6
Formation enseignement scolaire	p 8
Formation enseignement supérieur	p 12
Politique de coopération européenne, de relations internationales et de partenariats	p 14
Ressources	p 18
Secrétariat général	p 20
• gestion des ressources humaines	p 21
• communication	p 22
• affaires financières	p 23
• accueil des stagiaires, patrimoine immobilier et service intérieur	p 27
• informatique	p 30

Faits marquants et ESEN en chiffres



L'ESEN en 2010 c'est :

68 personnels permanents

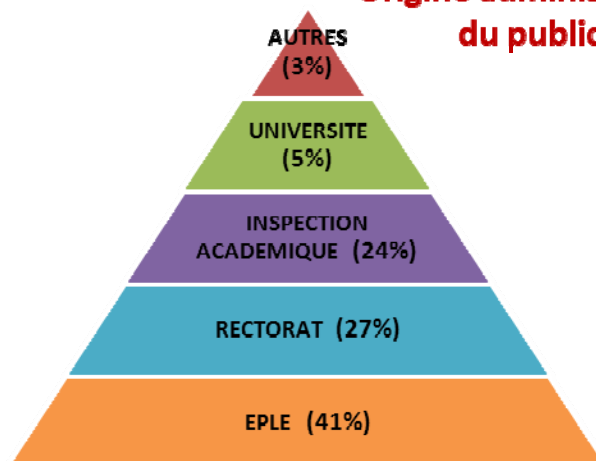
7 472 stagiaires

29 508 journées/stagiaires

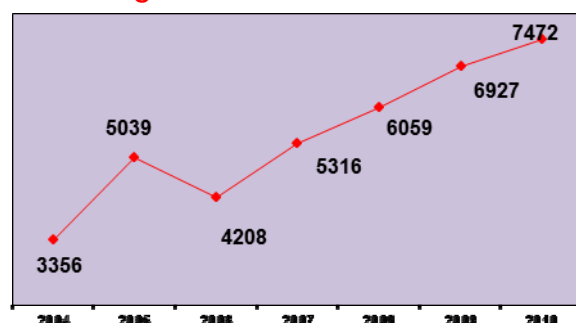
1 011 formateurs ou intervenants

5 430 heures d'enseignement







Origine administrative du public



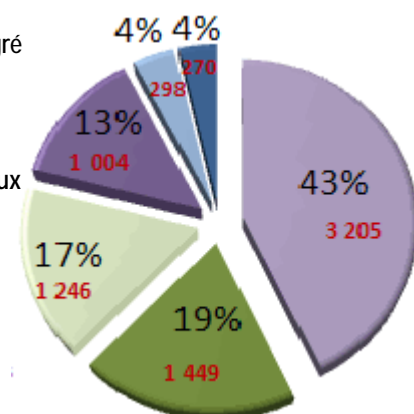
Évolution globale du nombre de stagiaires de 2004 à 2010.



Répartition des journées/stagiaires	En 2010
TOTAL FORMATION CONTINUE (Evolution prévisible des métiers/ Adaptation immédiate au poste de travail)	12 955
Enseignement scolaire	86%
Enseignement supérieur	11%
Inter-Institutionnel (Resp)	2%
International (cadres étrangers et délégations)	1%
TOTAL FORMATION STATUTAIRE (Inspecteurs et Personnels de direction)	16 553
Inspecteurs	60%
Personnels de direction	40%
FORMATION CONTINUE	44%
FORMATION STATUTAIRE	56%

-  Personnels de direction
-  Inspecteurs du second degré
-  Inspecteurs du premier degré
-  Personnels administratifs
-  Personnels de santé, sociaux
-  Autres publics

Effectifs



Mise en place de CHORUS, l'application de gestion financière interministérielle. Tous les personnels en charge de la gestion financière de l'ESEN ont suivi une formation lourde pour être en mesure de travailler sur cette application et de suivre les nouvelles procédures qu'elle implique.

Intégration des missions et des personnels de la Mission de la formation à l'ESEN :

juillet 2010.



Participation de l'ESEN au salon de l'éducation en novembre 2010.

Un **local syndical**, mis à disposition de toutes les représentations syndicales, a ouvert ses portes à l'ESEN en **septembre 2010**. Une permanence est assurée tous les vendredis après-midi.

Mai 2010 : lancement du premier parcours de formation en ligne : il s'agit de la préparation au stage en administration régaliennne pour 1100 inspecteurs et personnels de direction.

Novembre 2010 : Première webconférence de l'ESEN en partenariat avec le CNED sur le thème "Le management de l'autonomie des établissements scolaires".

Décembre 2010 : renouvellement de la convention d'édition entre le CNDP et l'ESEN pour la publication de la collection "Profession cadre, service public".



Lors du lancement à l'ENA en mai 2010, du 3ème ouvrage de la collection "Profession cadre, service public". Intervention de Michel ROCARD, ancien premier ministre et auteur de la préface de "L'évaluation des politiques publiques".

Évolution de l'activité de formation



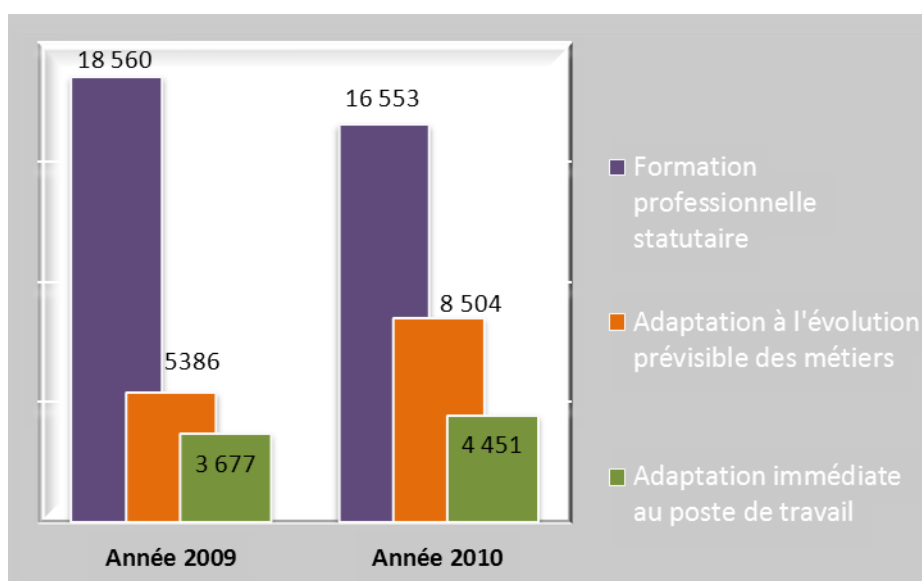
FORMATIONS À DESTINATION DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Par rapport à l'année 2009, la répartition annuelle des journées stagiaires en formation continue* progresse fortement, passant de 33% à 44 % en un an.

* Formation continue : (Adaptation à l'évolution prévisible des métiers et adaptation immédiate au poste de travail)

En 2010, l'activité de formation se développe particulièrement en adaptation à l'évolution prévisible des métiers (+58%) et en adaptation immédiate au poste de travail (+21%). Avec respectivement 3 118 et 774 journées stagiaires supplémentaires.

Par contre, l'activité en formation statutaire accuse une baisse de 11% (mise en place de la nouvelle modalité de formation en 2009 pour les inspecteurs).



Répartition annuelle des journées stagiaires	2009	2010
Formation professionnelle statutaire	67%	56%
Adaptation à l'évolution prévisible des métiers	20%	29%
Adaptation immédiate au poste de travail	13%	15%

Répartition annuelle des effectifs	2009	2010
Formation professionnelle statutaire	44%	35%
Adaptation à l'évolution prévisible des métiers	38%	49%
Adaptation immédiate au poste de travail	18%	16%

2,5 jours de formation en moyenne par session de formation

Thématiques de formation :

Les formations de formateurs et les formations sur la sécurisation des établissements représentent respectivement 19% et 17% de l'ensemble des journées stagiaires en adaptation à l'évolution prévisible des métiers.

Nombre de journées stagiaires réparties par grandes thématiques de formation

Formation de formateurs	1 620
Plan de sécurisation des établissements	1 448
Évaluation et pilotage	881
Les tics dans la culture de l'encadrement	792
ASH et publics à besoin particulier	563
Management et GRH	510
Cycle de formation enseignement supérieur	473
Pilotage pédagogique	381
Formations qualifiantes	304
Gestion du patrimoine immobilier	293
Relations partenariales	251
Gouvernance et management	226
Accompagner la scolarisation et le parcours professionnel	219
Hygiène et sécurité dans les établissements	188
International	160
Techniques juridiques	155
	8 504

FORMATIONS À DESTINATION DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Priorité a été donnée à la culture d'encadrement de haut niveau (cycle supérieur de management des établissements) avec 37% des journées stagiaires.

Nombre de journées stagiaires réparties par grandes thématiques de formation

	JOURNEES STAGIAIRES
CYCLE SUPERIEUR DE MANAGEMENT DES ETABLISSEMENTS	518
PRESENTIEL MADOS	184
GESTION DU PATRIMOINE DANS LES UNIVERSITES	117
DIRECTEURS D'UFR	98
DEMARCHES QUALITE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	66
STRATEGIE ET APPROCHE STRATEGIQUE AU MESR	65
MAITRISE D'OUVRAGE ET MAITRISE D'ŒUVRE APPLIQUEES	53
LE CONTRÔLE DE GESTION DANS LES UNIVERSITES	45
SEMINAIRE CPU	42
CYCLE SUPERIEUR D'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT	39
PATRIMOINE IMMOBILIER/STRATEGIE ET PROGRAMMATION	38
PATRIMOINE IMMOBILIER/DOMANIALITE PUBLIQUE ET LRU	33
PATRIMOINE IMMOBILIER/CONTRATS PUBLICS-ASSURANCES	30
GESTION DE PROJET IMMOBILIER	23
ACCOMPAGNER LE TRAVAIL ET ANIMER DES EQUIPES	20
CONDUITE DE PROJET	16
	1 386

Formation enseignement scolaire



L'activité formation de l'ESEN s'est déroulée durant cette année 2010 dans un contexte de transition particulièrement prégnant.

Évolution de l'organisation interne qui a mis en place en septembre 2010 un département formation regroupant l'ensemble des activités de formation de l'école, quel que soit le secteur considéré (enseignement scolaire, enseignement supérieur et de la recherche, international et inter-institutionnel).

Élargissement du périmètre de responsabilité de l'école à compter du 20 juillet 2010 : l'ESEN est devenue un des opérateurs essentiels de la formation des publics ATSS (administratifs, techniques, ouvriers et personnels de santé et social) et BIATOSS (bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers et personnels de santé et social).

Évolution du dispositif de formation statutaire des personnels de direction qui se déroule sur un an à compter de la promotion 2010 et stabilisation du nouveau dispositif de formation statutaire des inspecteurs qui date de 2009. De ce fait, en

2010, ont été organisés les 3 derniers regroupements de la seconde année de formation de la promotion 2009.

Un premier constat est l'intégration de plus en plus marquée dans l'activité formation de la production de ressources numériques mises à disposition essentiellement sur le site web de l'ESEN et depuis le printemps 2010 sur une plate-forme de formation à distance pilotée par la DGESCO : Pairform@nce.

Le second constat est celui d'une augmentation sensible de l'activité formation, tant en nombre de journées stagiaires (cf graphique) qu'en nombre d'heures de formation dispensées.

Il est à noter que, dans le cadre d'une évolution très progressive mais tendancielle, la participation des hommes et des femmes s'équilibre pratiquement (3766 hommes/3706 femmes).

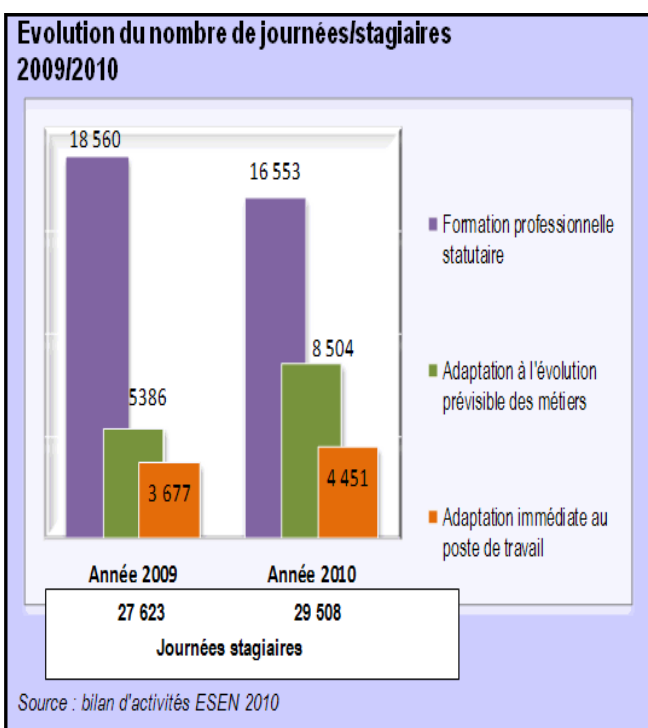
LA FORMATION STATUTAIRE DES CADRES PÉDAGOGIQUES

En 2010, la part de la formation statutaire poursuit son érosion due à l'évolution du dispositif de formation des inspecteurs (6 semaines de formation sur un an contre 14 semaines sur deux ans dans le dispositif précédent).

La formation des inspecteurs

La conception de la formation statutaire des inspecteurs, fort de l'expérience de 2009 et des premiers retours d'expérience, se stabilise autour d'un modèle dans lequel la simple transmission de savoirs régresse sensiblement et la professionnalisation prend une place prédominante. L'illustration de ce choix pédagogique peut se retrouver dans la multiplication des ateliers ancrés dans le quotidien professionnel des stagiaires, l'analyse de situations réelles avec les acteurs mêmes de ces situations (y compris avec des participations à distance), le renforcement des ateliers d'analyse de pratiques professionnelles en début de chaque regroupement après la prise de fonction ("SAS").

La réflexion visant à installer la formation statutaire dans une durée plus longue tout en la rapprochant du lieu d'exercice s'incarne également dans l'expérimentation menée en mai 2010 autour de la préparation au stage en administration réga-



lienne auprès de 1100 lauréats des concours inspecteurs et personnels de direction. Cette expérimentation a consisté à réaliser et à proposer sur la plate-forme Pairform@nce un parcours en ligne équivalent environ à 7 heures de formation qui a été intégré dans chacun des dispositifs académiques liés à ce stage.



Parcours en ligne

Ensemble de ressources numériques de natures diverses (vidéo, audio, textes, liens) permettant de mener à bien des activités d'apprentissage dans le cadre d'un scénario pédagogique mis en ligne sur une plate-forme de formation. Un parcours en ligne a vocation à être intégré dans un ensemble plus vaste d'activités pédagogiques qui associe au sein d'un dispositif des moments de présentiel, d'animation à distance via des réunions virtuelles et d'accompagnement essentiellement distant.

Les parcours en ligne de l'ESEN sont déposés dans le domaine ESEN de la plate-forme Pairform@nce.

L'originalité du nouveau dispositif de formation réside en la nécessité de développer l'accompagnement des stagiaires au plus près de leur activité professionnelle et de leurs champs de responsabilité. À cette fin, l'ESEN poursuit le travail avec les responsables académiques pour développer la professionnalisation des collègues chargés de cet accompagnement : les délégués académiques à la formation des personnels d'encadrement (DAFPE), les formateurs associés référents (FAR) et particulièrement les tuteurs. C'est ainsi qu'à l'automne 2010, l'ESEN a organisé 3 séminaires inter-académiques afin de travailler la fonction tutorale avec l'ensemble de ces acteurs ; elle a également organisé au béné-



Salle de formation virtuelle de l'ESEN dans l'environnement Assemblive.

ficie des tuteurs ultra-marins un séminaire en ligne sur deux journées.

Séminaire des tuteurs ultra-marins

Organisé sur la notion de fonction tutorale, ce séminaire a réuni les tuteurs des académies de la Réunion, Guyane, Martinique et Guadeloupe, ainsi que les collègues en charge du suivi des stagiaires en Nouvelle Calédonie et en Polynésie française (14 collègues au total). Il a mixé des réunions virtuelles, en tenant compte des décalages horaires, et des ateliers sur place avec dépôt des productions sur un espace du domaine ESEN de la plate-forme Paiform@nce. À cette occasion, l'ESEN a également testé, pour la dernière séance plénière, l'environnement Assemblive qui permet de recréer virtuellement l'environnement d'une réunion et d'échanger autour d'un document commun.

Afin d'outiller l'accompagnement des stagiaires, l'ESEN a également renforcé le rôle du Parcours Individuel de Professionnalisation (PIP) : contrat entre le stagiaire, son tuteur et le DAFPE, par lequel s'incarne l'engagement du stagiaire dans son parcours mais aussi les échanges du stagiaire et de son tuteur lors des entretiens de positionnement et de régulation. Ce PIP permet au niveau local, dans le cadre de l'activité professionnelle même, au niveau académique et éventuellement au niveau national, de proposer des activités qui facilitent ou renforcent l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier.

La formation des personnels de direction

L'alignement de l'organisation de la formation des personnels de direction sur celle des inspecteurs n'a pas eu d'impact particulier sur l'activité de l'ESEN : ce sont toujours 10 regroupements d'environ 200 personnes qui ont été organisés en 2010 (2 fois 5 séminaires afin d'accueillir par vagues les lauréats 2009 pour le R2 et les lauréats 2010 pour le R1). Les évolutions sont, en revanche, plus sensibles dans l'accompagnement et l'expertise que l'ESEN propose aux équipes académiques en charge de la mise en œuvre du nouveau dispositif localement, celui-ci étant plus concentré dans le temps. C'est ainsi que se développent les séminaires avec les responsables opérationnels de la formation statutaire des personnels de direction et l'offre de formation de formateurs, particulièrement dans les domaines de l'analyse (analyse de situations professionnelles, de pratiques professionnelles, analyse réflexive et aide à la prise de décision) et de l'ingénierie de formation.

LA FORMATION CONTINUE

Construite au sein du Programme National de Pilotage (devenu Plan National de Formation à l'automne 2010), l'offre se décompose en deux sortes d'actions :

- les commandes des directions et directions générales de l'administration centrale pour lesquelles l'ESEN agit en tant qu'opérateur de formation.
- l'offre propre à l'ESEN, essentiellement dans le domaine de l'accompagnement des équipes académiques.

L'augmentation particulièrement sensible de l'activité (environ + 40%) se focalise autour de 5 secteurs :

- la formation de formateurs, au bénéfice des équipes académiques de la formation des cadres (cf supra) dans le cadre de l'accompagnement à l'évolution des modalités de la formation statutaire ;
- le pilotage pédagogique du premier degré, autour de 4 thématiques prioritaires : enseignement des mathématiques, enseignement des sciences, enseignement pré-élémentaire et enseignement des langues vivantes, mais aussi sur la question de l'évaluation des écoles ;
- la sécurisation des établissements : formation des responsables des équipes mobiles de sécurité, des directeurs de cabinet, des chefs des établissements dits "difficiles", ...
- l'adaptation scolaire des élèves en situation de handicap : animation formation du réseau des IEN ASH, des CT ASH et refonte de la formation d'adaptation à l'emploi des nouveaux IEN ASH ;
- les TICE : TICE et langues, TICE et lettres, TICE et SVT, réseau TICE ESEN.

La conception et la mise en œuvre de ces différentes actions de formation ont mis en valeur la coopération avec de nombreux partenaires : la DGESCO, l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INS HEA) dans le domaine de l'adaptation et de l'intégration scolaire, l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) dans le domaine de la sécurisation, l'IGEN (dans l'ensemble des différents domaines pédagogiques), l'INRP (devenu l'IFÉ - Institut français de l'éducation -) particulièrement dans le domaine de l'évaluation), etc.

Au-delà des modalités traditionnelles d'organisation des séminaires, l'ESEN a cherché à valoriser en amont de ces formations les ressources numériques qu'elle avait produites sur les thèmes concernés et qui sont mises en ligne sur son site web. Dans le même esprit, l'utilisation des espaces virtuels réservés

Espaces de mutualisation des IEN chargés de mission du premier degré

Chaque groupe de pilotage et de chargés de mission 1^{er} degré (environ 100 personnes pour chacune des 4 thématiques) dispose d'un espace virtuel (quick place) animé par une équipe d'inspecteurs, afin de partager des informations et des ressources organisationnelles et pédagogiques. Ces espaces sont également alimentés en ressources documentaires par le centre de ressources de l'ESEN.

Espace de mutualisation de la promotion 2009 / 2010 des IEN du premier degré

Les 90 stagiaires inspecteurs du 1^{er} degré ont souhaité disposer d'un espace d'échanges d'informations et de ressources animé par leur soins ; cet espace était installé sur la plate-forme "campusESEN" hébergée par l'université de Limoges.

Espace de formation-animation du réseau TICE ESEN

Les 75 membres du réseau TICE ESEN ont bénéficié d'un espace virtuel dans le domaine ESEN de la plate-forme Pairform@nce : espace d'informations, de préparation des séminaires présentiels, de stockage de ressources documentaires et de sensibilisation, d'échanges entre les membres eux-mêmes.

à des communautés d'acteurs a été sensiblement développée : stagiaires en formation, groupes de pilotage pour le premier degré, chargés de mission sur les thématiques prioritaires, groupe métier, etc. Ces nouvelles modalités ont permis de préparer en amont les séminaires en mettant à disposition des ressources de réflexion, d'installer des échanges a posteriori, de favoriser si nécessaire la mutualisation de productions locales, en fait d'installer la formation dans un continuum plus marqué et de la rapprocher de l'activité professionnelle des personnes concernés.

Dans le cadre de l'accompagnement des équipes académiques en charge de la préparation aux concours d'encadrement pédagogique, l'ESEN a organisé à titre expérimental sa première webconférence en partenariat avec le CNED, qui a mis à disposition à cette occasion ses moyens techniques professionnels. Cette émission traitait de la question de l'autonomie des EPLE, de son évolution dans le temps et de ses enjeux actuels dans le cadre de l'évolution de la gouvernance propre du système éducatif. Cette première émission a réuni en direct les préparateurs de 13 académies métropolitaines et 2 académies ultra-marines, soit environ 2500 personnes.

Webconférence

Émission de télévision diffusée en direct sur le web via la plate-forme Pairform@nce ; d'une durée de 90', elle réunit sur le plateau du CNED plusieurs intervenants autour d'une même thématique. Les collègues qui préparent le concours sont réunis et animés localement par des formateurs et/ou le DAFPE ; ils suivent en direct l'émission et peuvent interroger les intervenants via le téléphone ou le forum de l'espace Pairform@nce dédié. Les animateurs locaux, après l'émission, poursuivent les échanges sur la thématique traitée.

LA FORMATION DES PERSONNELS ATSS

Ces activités de formation ont connu un sort particulier durant cette année 2010.

Jusqu'en juillet 2010, le périmètre de responsabilité de l'ESEN sur ce secteur concernait l'adaptation à l'emploi et la formation continue des cadres administratifs.

À partir de juillet 2010, c'est la formation de l'ensemble des personnels ATSS qui passe sous la responsabilité de l'ESEN, intégrant ainsi les activités de formation de la Mission de la Formation (MIFOR), service précédemment rattaché à la DGRH.

Dans le domaine de l'encadrement administratif, les activités se sont organisées autour de 2 entrées complémentaires :

- **L'accompagnement à la prise de nouvelles fonctions** : c'est ainsi que l'ESEN a organisé conjointement avec la MIFOR deux séminaires pour les 400 nouveaux attachés principaux de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (APAENES). Elle a également proposé un cycle pour les nouveaux chefs de divisions académiques et accueilli pendant une semaine les nouveaux agents comptables, en partenariat avec la DAF.

- **L'approfondissement de compétences "métier"**, particulièrement dans les domaines juridiques autour de la prévention du contentieux et de l'achat public, ainsi que dans le secteur des ressources humaines.

Pour les autres personnels ATSS, il s'est agi à la fois d'accompagner les équipes académiques de formation et leurs responsables et de proposer des actions de développement de compétences dans deux domaines essentiellement : la gestion des ressources humaines et le secteur prévention, santé et social. Dans ce dernier secteur, outre la responsabilité du suivi de la formation statutaire des médecins à l'EHESP (Ecole des hautes études en santé publique) à Rennes, la MIFOR puis l'ESEN ont organisé des actions en partenariat avec la DGESCO au profit des médecins, infirmières et assistantes sociales, particulièrement sur le champ de la prévention et sur celui de l'élaboration et la mise en œuvre de politiques éducatives partagées avec les chefs d'établissement au sein d'un territoire.

Deux autres priorités ministérielles ont également été traduites dans des actions de formation : la question de la sécurité au travail (avec les inspecteurs hygiène et sécurité) et celle du développement durable.

Dans ce secteur également s'exprime la volonté de mettre les TICE au service de la formation et de l'animation de communautés professionnelles, au travers notamment :

- d'un fort accroissement de l'utilisation des réunions et classes virtuelles (logiciel *Centra* mis à disposition par le pôle FOAD (formation ouverte et à distance) du ministère de l'éducation nationale ;
- de l'utilisation de parcours de formation médiatisés déposés sur une plateforme LMS (Learning management system) également hébergée par le pôle ;
- de l'accompagnement d'équipes projets académiques (programme FODAD).



La webconférence est diffusée depuis le plateau audiovisuel du CNED.

WEBCONFÉRENCES sur "l'autonomie des EPLE"

15 académies,
2500 participants.



La régie pendant une webconférence.

Formation enseignement supérieur et recherche



L'ESEN a poursuivi en 2010 la mise en œuvre du plan de formation destiné à accompagner les établissements d'enseignement supérieur dans leur passage à l'autonomie et leur accès à des responsabilités et des compétences élargies. Ce programme de formation s'est inscrit dans le dispositif triennal élaboré en 2008 dans un partenariat entre la DGESIP (direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle), la CPU (conférence des présidents d'universités), l'Amue (agence de mutualisation des universités et des établissements) et l'ESEN.

Les formations déployées en 2010 ont été axées prioritairement sur la gouvernance des établissements et sur le développement de compétences dans les différentes fonctions supports en établissements.

La gouvernance et le management :

L'ESEN s'est attachée à proposer des cycles supérieurs de formation aux équipes dirigeantes des établissements :

- Un cycle supérieur de management a été conçu en partenariat avec l'ENA, à destination des directeurs généraux des services (DGS). Deux cycles de 10 sessions de 2 jours de formation ont été ouverts en novembre 2009 et novembre 2010, accueillant 30 DGS chaque année. Couvrant l'ensemble des domaines de compétences de ces cadres supérieurs, ce cycle a permis de mettre l'accent sur des comparaisons de problématiques et d'évolutions entre les trois fonctions publiques en France, ainsi que sur des analyses de pratiques comparées au niveau européen.
- Parallèlement, quatre équipes d'établissements d'enseignement supérieur, associant des élus et des cadres administratifs, ont bénéficié d'un cycle d'accompagnement du changement (8 sessions de 2 jours), intégrant des apports théoriques et méthodologiques en sociologie des organisations, en GRH et en contrôle de gestion.
- S'agissant des élus eux-mêmes, un cycle de formation de 4 jours à destination des directeurs de composantes a été élaboré par l'ESEN en octobre 2010, développant notamment les problématiques du dialogue de gestion, de la

gestion financière, de la gestion des ressources humaines et du management dans des organisations universitaires en mutation.

- Enfin, un séminaire national a été consacré en novembre 2010 au développement de démarches qualité dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

L'ESEN a également répondu à la demande de la DGESIP et de la DGRI (direction générale de la recherche et de l'innovation) d'organiser une formation à destination des cadres de ces directions, afin d'accompagner les évolutions de leurs missions de pilotage, de conseil et d'accompagnement près des opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. Quatre journées de formation, consacrées à l'approche stratégique, à la conduite de projets, à l'analyse de la performance et au pilotage des opérateurs ont été organisées par l'ESEN au bénéfice de ces cadres d'administration centrale.

La professionnalisation des fonctions supports

Les formations professionnalisantes déployées par l'ESEN en 2010 ont été orientées vers les domaines de gestion directement ou potentiellement impactés par l'accès aux responsabilités et compétences élargies.

Dans l'esprit de la politique de partenariats que l'ESEN a promue auprès d'établissements d'enseignement supérieur, certaines formations se sont appuyées sur des travaux de recherche préalables, qui permettent d'élaborer des contenus de formation adaptés au contexte universitaire.

C'est le cas notamment des formations proposées :

- sur le contrôle de gestion (en partenariat avec le conservatoire national des arts et métiers), qui mettent les stagiaires en position de résolution de cas pratiques dans le cadre d'une université virtuelle ;
- sur l'analyse financière (en partenariat avec l'université de Pau et des Pays de l'Adour), qui proposent aux participants de porter un diagnostic et d'utiliser des outils de pilotage financier

dans une double perspective de surveillance et de mobilisation de marges de manœuvre au service d'une politique d'établissement.

Par ailleurs, l'ESEN a porté une attention particulière aux mutations des stratégies patrimoniales des établissements et de leur fonction immobilière, en proposant à la fois :

- un ensemble de quatre modules de formation à haut contenu d'expertise, en association avec l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, sur les champs de la stratégie et de la programmation immobilière, de la gestion de projets immobiliers, de la domanialité publique et de la maîtrise des contrats et des assurances attachés à l'immobilier ;
- une formation d'adaptation à l'emploi pour les personnels nouvellement entrés en poste au sein des services du patrimoine immobilier d'établissements ;
- dans le domaine de la GRH et au-delà de formations portant sur la conduite de projets ou l'animation d'équipes, l'ESEN a conçu en partenariat avec l'Amue, un cycle de quatre modules de formation à la GPEEC à destination de l'encadrement supérieur et intermédiaire en établissements.

Par ailleurs, afin de favoriser le déploiement d'actions de formation sur le terrain, l'ESEN a repris en 2010 l'impulsion et la coordination du dispositif d'actions nationales, géré auparavant par la MIFOR. Ce dispositif, qui s'appuie sur un réseau de coordinateurs de formation, permet de sélectionner et de soutenir des initiatives de formation pluri-établissements sur la base d'un appel à projets et d'un bilan d'actions a posteriori. En 2010, 44 projets de formation organisés par 30 établissements ont été retenus, à la fois dans le cadre d'objectifs d'adaptation à l'emploi, de professionnalisation ou d'approfondissement des connaissances.

Une offre de formations diplômantes

Dans le prolongement des masters présentiels initiés au début des années 2000, l'ESEN a conclu un partenariat avec cinq universités (Paris-Est Marne La Vallée, Angers, Charles de

Gaulle – Lille 3, Nancy 2 et Poitiers) pour l'organisation d'un master "Management des Organisations Scolaires" (M@DOS), à destination des personnels d'encadrement du système éducatif. Une première promotion de 25 étudiants est entrée en formation à la rentrée universitaire 2009, pour une période de deux ans.

Cette formation originale repose sur un dispositif de formation hybride – majoritairement à distance avec des regroupements présentiels à l'ESEN – et sur un mode d'apprentissage collectif et interactif adapté à ce public de professionnels des établissements d'enseignement.

Par ailleurs, l'ESEN a poursuivi la mise en œuvre de dispositifs modulaires et diplômants de niveau master pour renforcer la professionnalisation des personnels d'encadrement avec les universités suivantes :

- Poitiers : master GAESE (gestion et administration des établissements du système éducatif) ;
- Marne-La-Vallée : GEDOS (gestion et développement des organisations scolaires) ;
- Nancy : MOP (management des organisations publiques).

La mise en place de la politique de développement de ces masters entre 2002 et 2005 avait notamment pour objectifs d'apporter aux personnels d'encadrement :

- la reconnaissance de leurs parcours professionnels par une validation leur permettant d'accéder à la deuxième année de master (M2) dans un cursus diplômant ;
- un approfondissement de connaissances concourant au renforcement des compétences professionnelles ;
- l'acquisition d'une légitimité renforcée vis-à-vis de différents interlocuteurs ;
- la constitution de viviers de cadres diplômés souhaitant développer un projet de carrière.



Politique de coopération européenne, de relations internationales et de partenariats



LE SECTEUR RELATIONS INTERNATIONALES

L'objectif général est de développer à international l'ouverture des cadres du MEN et du MESR ainsi que l'offre de formation à destination des cadres éducatifs ou universitaires étrangers.

Le champ d'activités des relations internationales de l'ESEN s'organise autour de trois axes principaux.

1^{ER} AXE : OUVERTURE DE LA FORMATION DES CADRES FRANÇAIS À L'EUROPE ET À L'INTERNATIONAL ET CONTRIBUTION À LA QUALITÉ DE LA COOPÉRATION FRANÇAISE À L'ÉTRANGER EN MATIÈRE ÉDUCATIVE

- Renforcer la présence d'intervenants étrangers dans les modules de formation proposés à l'ESEN.
- Développer des modules de découverte des pratiques et des systèmes éducatifs internationaux à l'attention des stagiaires en formation initiale.
- Concevoir le cahier des charges du programme de stages à l'étranger des stagiaires en formation professionnelle.
- Tirer profit de ces stages pour enrichir les ressources de l'ESEN sur la connaissance des systèmes éducatifs étrangers.
- Faire bénéficier les académies des partenariats signés entre l'ESEN et ses homologues internationaux.
- Former les cadres au montage de dossiers pour les fonds structurels européens (A2e2f par exemple).
- Sensibiliser l'ensemble des nouveaux cadres aux possibilités de mobilité internationale, notamment dans le cadre de leur formation initiale.
- Contribuer, avec les autres acteurs de l'expatriation, à la constitution d'une offre d'accompagnement des cadres en poste à l'étranger.
- Informer l'ensemble des cadres sur les programmes internationaux qui les concernent (MAE, AEFÉ, MLF).
- Contribuer au renforcement du vivier de cadres mobilisables à l'étranger en leur donnant un accès prioritaire aux programmes certifiants de formation.
- Développer des partenariats avec les écoles européennes, francophones ou internationales conduisant des missions

2^{ÈME} AXE : MISE EN RÉSEAU ET PARTENARIATS DES ORGANISMES CHARGÉS DE LA FORMATION DE CADRES DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS, EN EUROPE ET À L'ÉTRANGER

similaires à l'ESEN en vue de la création d'un réseau européen et/ou international des écoles de management éducatif.

- Développer avec ces écoles ou avec de grandes universités étrangères des conventions permettant à des cadres français, des chefs de projet ou des formateurs de participer à des échanges ou de suivre leurs formations.
- Développer des partenariats avec d'autres écoles de formation ou des instituts en France (IPE, écoles de service public,...), avec pour objectif de promouvoir des cycles ou des modules communs sur les questions internationales.
- Développer des actions de communication avec des institutions internationales spécialisées (UNESCO/IPE, OCDE, ...) pour faire connaître le savoir-faire de l'ESEN dans le domaine de la formation des cadres de l'éducation.
- Contribuer à la mutualisation et à la capitalisation des expériences internationales des académies.
- Développer la présence de l'ESEN dans des manifestations européennes et internationales à forte visibilité et participer à des projets avec les organismes oeuvrant dans le domaine de la coopération.
- Contribuer à la réflexion nationale sur les questions de formation des cadres dans les politiques internationales et européennes (par exemple dans le cadre de séminaires internationaux).
- Développer le potentiel d'accueil de délégations étrangères

3^{ÈME} AXE : L'ESEN, UN ACTEUR RECONNU DE LA FORMATION DES CADRES ÉDUCATIFS ÉTRANGERS

pour valoriser l'expertise française en matière de formation des cadres.

- Concevoir, des accueils de délégations, des programmes de formation spécifiques à l'intention de cadres étrangers,

des expertises.

- Intégrer un nombre croissant de stagiaires étrangers dans les cursus de formation existants ou dans des programmes adaptés, dans le cadre des conventions d'échanges signées avec les organismes internationaux de formation des cadres éducatifs.
- Contribuer, en partenariat avec le CIEP (centre international d'études pédagogiques), aux réponses aux appels d'offres internationaux.

LES ACTIONS 2010

L'ouverture à l'Europe des cadres français, la mobilisation d'experts étrangers (européens) dans les formations à l'ESEN :

La sensibilisation des cadres français aux enjeux de l'éducation en Europe, engagée ces dernières années à l'ESEN, a désormais évolué vers une intégration plus systématique de la dimension européenne dans les modules de formation eux-mêmes, notamment lors d'actions liées à la formation initiale. L'objectif des modules destinés aux inspecteurs et aux chefs d'établissement est de permettre la découverte d'autres systèmes éducatifs, d'autres organisations et aussi d'autres solutions apportées à des problèmes ou questions similaires.

Ces regards croisés sont l'occasion d'enrichir leurs réflexions et de prendre du recul par rapport à l'exercice quotidien de leur métier.

L'année 2010 aura ainsi permis de participer à :

- la gestion et l'organisation de la venue d'intervenants européens lors de plusieurs modules de la formation initiale notamment pour les personnels de direction ou lors d'actions spécifiques (ASH, évaluation des écoles) ;
- la mise en place du module "ouverture internationale" dans le cadre du R6 (6ème regroupement de la formation initiale des inspecteurs).

L'ouverture européenne et internationale dans la formation initiale des cadres :

Diverses concertations avec des partenaires potentiels (A2e2f, CNDP, SCAC), la mise en place de groupes de travail avec des DAFPE et des DAREIC ont permis d'élaborer un plan d'actions pour les promotions à venir.

La consolidation de partenariats :

- avec la DREIC (direction des relations européennes, internationales et de la coopération)

L'ESEN, acteur identifié et reconnu par les différents services de la DREIC, est notamment sollicitée lors d'accueil de délégations étrangères.

L'ESEN et la DREIC ont ainsi organisé en novembre 2010 le séminaire annuel des DAREIC (Bruxelles). Certains DAREIC ont par ailleurs participé à des groupes de travail organisés par l'ESEN sur l'ouverture internationale dans la formation des personnels d'encadrement.

- avec la DGESCO, département Europe et international

Des relations ont pu être établies notamment pour :

- la mise en place d'actions communes (stage "retour de l'étranger", séminaire DAREIC, ...),
- la participation du département Europe et international lors d'interventions dans le cadre de formations organisées à l'ESEN.

- avec l'IGEN, l'IGAENR notamment lors d'actions de la SICI (standing international conference of inspectorates)

- avec le CIEP notamment par la mise en place de diverses actions partenariales :

- l'organisation d'un séminaire en décembre "pilotage des établissements et qualité des apprentissages" (36 stagiaires, 17 pays, 3 jours) ;
- l'organisation d'une visite d'étude (18 stagiaires, 9 pays, 5 jours) ;
- les actions d'expertise "Comores", "Haïti", "Mexique n° 2" ;
- les réflexions autour des projets Euro Move ou encore Qualep.

- avec l'Agence 2e2f (agence europe éducation formation France)

Notamment par l'initiation d'actions au profit de la mobilité européenne des personnels d'encadrement en formation à l'ESEN :

- la présentation de l'agence durant des formations,
- la construction de dossiers de candidature pour l'organisation de 12 visites d'étude,
- l'aide, l'accompagnement à l'instruction de dossiers de demande de bourses d'étude (Comenius, visites d'étude),
- le début d'une réflexion concernant l'organisation d'un projet Léonardo.

- avec le CNDP (centre national de documentation pédagogique)

Notamment sur trois axes :

- la réflexion sur le projet eTwinning dans le cadre de la formation initiale,
- le début de collaboration avec le département relations internationales du CNDP,
- le projet de plaquette (ESEN/CNDP/CNED) pour l'accueil de délégations étrangères sur le site du Futuroscope.

- avec l'AEFE (agence pour l'enseignement français à l'étranger)

Notamment par la signature d'une convention cadre et la mise en place de la nouvelle version "GFC-Gestion Financière et Comptable" (accueil de responsables dans des formations à l'ESEN, construction d'un parcours en ligne).

Accueil de délégations étrangères

Pays	Nombre de stagiaires	Durée en jours
COREE du Sud	3	1
MEXIQUE	3	1
AFGHANISTAN	4	½
USA	3	½

Mise en place à l'ESEN de stages de formation pour des délégations étrangères

Pays	Nombre de stagiaires	Durée	Thème
ITALIE	9	4 j	Stage de formation des formateurs de
MAROC	18	12 j	Stage de formation des inspecteurs de français au Maroc

Les actions d'expertise de l'ESEN à l'étranger

Pays		Durée	Thème
MEXIQUE	ESEN DGRH	5 jours	Recrutement et formation des chefs d'établissement

- avec la Mission Laïque Française

Notamment par la rédaction d'une convention cadre et l'étude de la possibilité d'accueillir des chefs d'établissement MLF (dont des non titulaires issus du premier degré) dans des stages "formation initiale personnel de direction".

Constats :

L'ESEN est bien identifiée par les Ambassades de France et les ministères de l'Education étrangers comme un opérateur important dans les domaines de compétences ci-après :

- la formation des cadres pédagogiques et administratifs des systèmes éducatifs ;
- l'ingénierie de formation liée à l'encadrement ;
- l'administration scolaire et le management pédagogique des structures éducatives ;
- l'évaluation des pratiques enseignantes, des établissements scolaires et des dispositifs.

LE SECTEUR PARTENARIATS

Le Réseau des Ecoles de Service Public (RESP)

L'idée de ce réseau, née en 1993 dans trois écoles, a été formalisée en 1996 par la signature d'une déclaration commune entre 10 écoles. En 2010, le RESP comprend 40 écoles dont l'ESEN fait partie et ce depuis l'origine.

Les objectifs du RESP sont :

- d'améliorer les méthodes pédagogiques à travers l'organisation de sessions de formation,
- de mutualiser leurs compétences et échanger leurs expériences,
- de mieux faire connaître les métiers d'encadrement des trois fonctions publiques (État, territoriale, hospitalière) préparés dans ces établissements.

Les activités du réseau s'organisent en pôles :

- **pôle mutualisation** qui regroupe les chargés de communication, les documentalistes, les chargés des relations internationales, les spécialistes de l'e-formation de chaque école.
- **pôle formation** qui propose des sessions inter-écoles (SIE) destinées à de jeunes cadres en formation initiale. Elles permettent de resituer l'action de chacun dans un cadre plus global, d'avoir une meilleure perception des rôles et des missions des autres acteurs et de repérer les possibles interdépendances, coopérations et ajustements nécessaires à une meilleure atteinte des objectifs des politiques publiques.
- **des Ateliers de Service Public (ASP)** qui s'adressent aux cadres des trois fonctions publiques dans une approche pluridisciplinaire. Ces ateliers créent un espace de réflexions et d'échanges de savoir.
- **des sessions de formation** qui visent à renforcer les compétences des professionnels de la formation.

À ce titre, l'ESEN a organisé en 2010 :

- une session inter-écoles sur le thème "Diversité : comment la lutte contre les discriminations et pour l'égalité reste un enjeu pour le service public" (30 participants) ;

- un atelier de service public intitulé "Ethique professionnelle de service public : illusion ou réalité" (30 participants).

Le cycle inter-institutionnel de management supérieur des services publics, cycle destiné aux cadres dirigeants du service public, créé en 1993 à l'initiative de l'ENSPTT (Ecole Nationale Supérieure des PTT). Ce cycle, qui se déroule sur une année civile, offre un lieu de rencontres et d'échanges structurés aux décideurs d'organismes confrontés à des problèmes de management public.

Les institutions membres organisent ce cycle dans un esprit de partenariat matérialisé par des conventions. Depuis plusieurs années, collaborent et y participent : l'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S), école support et gestionnaire du cycle (pour les années 2010, 2011 et 2012), l'Institut National des Études Territoriales (INET/CNFPT), l'Ecole Nationale Supérieure de Police (ENSPo), l'Office national des Forêts (ONF), l'Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (INTEFP), le Centre de Formation au management du Ministère de la Défense (CFMD), l'Ecole des Affaires Maritimes, l'Ecole Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ) et l'ESEN.

Les institutions membres sont représentées au sein d'un comité de pilotage chargé de la définition des objectifs généraux du cycle, de sa conception pédagogique, de son suivi et de son évaluation.

La quinzième session, en 2010, s'est articulée autour de six modules définis par les participants suivant leurs besoins. Deux candidatures d'inspecteurs d'académie adjoints ont pu être proposées par l'ESEN.

Le cycle national annuel de l'Institut des Hautes Etudes pour la Science et la Technologie (IHEST)

Au travers d'une convention, l'ESEN a établi avec l'IHEST un partenariat permettant chaque année à un maximum de trois cadres de l'éducation nationale de devenir auditeurs de l'IHEST en participant au cycle annuel d'une durée d'environ 36 jours.

Thématique 2009/2010 : "la société face aux frontières de la science et de l'innovation" (quatre candidats ESEN).

Thématique 2010/2011 : "une société créative : les sciences, l'innovation et l'éducation en question" (trois candidats ESEN).

L'organisation d'actions de formation ponctuelles avec différents partenaires

Le premier semestre 2010 a permis d'initier et/ou de renforcer plusieurs partenariats, déclinés en actions de formation avec :

- la MIVILUDES, sur la prévention du risque de dérive secondaire ;
- l'EHESP, sur la scolarisation des élèves en situation de handicap ;
- la HALDE et ses correspondants académiques ;
- la MILDT, la prévention des conduites addictives en milieu scolaire.

Au cours du second semestre, plusieurs rencontres et réunions de travail ont permis de formaliser des partenariats avec :

- le CNFPT : préparation d'une convention cadre en partenariat avec la délégation régionale de Poitou-Charentes, dont l'objectif est de mutualiser les ressources et proposer aux agents territoriaux et aux cadres de l'éducation nationale des sessions de formation (ex : espaces numériques de travail) ;
- l'INSET (ex ENACT) d'Angers, en invitant des directeurs de l'éducation des communes et des inspecteurs de l'éducation nationale ;
- la DGAFP (mission à l'ESEN de M. CAMBOUNET, chef du bureau des formations et des concours) ;
- le CHEMI (mission à l'ESEN de M. JASPERS : préparation d'un séminaire sur les nouvelles ressources numériques au profit des préfets) ;
- le ministère de la culture et de la communication : rédaction d'une convention cadre avec le service des politiques culturelles afin de construire un module (présentiel) sur l'histoire des arts et un parcours (à distance) sur la même thématique.



Production de ressources



Dans un contexte en forte évolution, de la formation professionnelle, l'objectif a été de promouvoir en 2010 une ambitieuse politique de productions de ressources numériques et d'en faciliter l'accès, tant sur le site web de l'ESEN que sur la plate-forme Pairform@nce. Il s'agissait également de développer l'image positive du centre de ressources, par une offre renouvelée d'ouvrages et de revues, et d'élargir l'offre de services documentaires.

Conforter l'offre documentaire

Du fait de l'évolution sensible des dispositifs de formation statutaire, ce qui entraîne un accroissement du nombre de stagiaires sur de courtes périodes, les modes de consommation ont changé : moins de prêts sur place, plus de consultations locales, de demandes de prêt à distance, plus de demandes de services documentaires. Ce, d'autant plus que dans le même temps disparaissent peu à peu en académie les services de documentation. L'ESEN doit par conséquent conforter sa situation de centre de ressources de référence, particulièrement pour l'encadrement de l'enseignement scolaire. Ce choix s'incarne dans une politique d'acquisition volontariste et un souci permanent d'actualisation du fonds documentaire.

Le centre de ressources en chiffres :

26 433	ouvrages en prêt
153	périodiques
53	abonnements numériques
+15%	de prêts
+20%	de consultations sur place
3 722	nouveaux documents
4 927	consultations de documents

En 2010, le centre de ressources a également accompagné plusieurs académies dans la mise en place d'un "espace cadres" et animé le réseau des documentalistes référents dans les 14 académies concernées.



Espace cadres :

Dans le cadre d'une convention tri-partite ESEN / rectorat / CRDP, création d'un espace documentaire physique et virtuel au service de l'information et de la formation des cadres. Un personnel de documentation est investi dans l'animation de cet espace dont le fonctionnement est intégré au dispositif de formation des personnels d'encadrement. L'espace cadres virtuel a vocation à être un portail documentaire intégré au paysage numérique académique au bénéfice des cadres.

Afin d'enrichir son fonds, le CDR a cherché à développer son offre documentaire numérique mais se heurte à plusieurs difficultés : la faiblesse de l'offre éditoriale sur un marché qui n'a pas trouvé de modèle économique ; les tarifs élevés et la difficulté de mise à disposition d'un public nombreux d'une offre très souvent conçue pour des consultations individuelles en ligne.

Dans le même esprit, l'équipe du CDR a sensiblement augmenté sa participation à la création de ressources documentaires numériques diffusées soit sur le site web de l'ESEN (actualités, bibliographies, rapports commentés, fiches actualisées du film annuel des personnels de direction...), soit sur la plate-forme Pairform@nce dans le cadre des premiers parcours en ligne.

Afin d'offrir des ressources documentaires numériques plus nombreuses et de mieux répondre aux demandes de recherche, le CDR a poursuivi le projet de développement d'un portail documentaire intégré au site web. Ce projet ambitieux implique de recenser, analyser et indexer des ressources présentes sur d'autres sites, de réindexer toutes les ressources existantes et de les mettre à disposition par le biais d'une nouvelle interface de recherche.

Enrichir l'offre de ressources numériques d'information et de documentation sur le site web

Le site web de l'ESEN (www.esen.education.fr) rencontre un public de plus en plus nombreux : plus de 90 000 visiteurs

uniques mensuels pour près de 2 400 000 visites annuelles (un pic de 255 000 en novembre 2010), soit une augmentation de 40% sur un an. Il s'agit d'un public assidu puisque chaque internaute visite environ 10 pages en moyenne lors de chacun de ses passages. Les abonnés à la lettre d'information numérique sont au nombre de 13 600 (+ 20% sur un an).

Le site web en chiffres

100 bibliographies (dont 25% actualisées ou nouvelles sur l'année)
 530 rapports officiels
 220 conférences vidéo chapitrées (dont 60 nouvelles)
 56 fiches du film annuel des personnels de direction (toutes actualisées dans l'année).

Afin de faire face à la demande d'informations sur des thématiques de l'actualité du système éducatif, l'ESEN a décidé de lancer la production de dossiers numériques de sensibilisation dont les premiers devraient paraître au printemps 2011. Il s'agit de regrouper sur une thématique un ensemble de ressources numériques de natures diverses (architecturées dans le cadre d'un parcours de découverte) : vidéo, audio, textes, liens.



Le service audiovisuel a largement contribué à ce développement en enregistrant près de 380 conférences (+ 50% en un an) dont une partie est mise à disposition des stagiaires

dès après l'action de formation à laquelle ils ont participé ; son activité a également évolué vers la réalisation de produits audiovisuels courts : près de 80 interviews (+ 20% sur l'année) et 7 reportages en académies. Ces productions sont encore essentiellement diffusées sur le site web mais ont vocation également à alimenter les parcours en ligne qui sont en cours de conception sur la plate-forme Pairform@nce.

Le développement volontariste de parcours en ligne

2010 aura été l'année de la construction d'un contexte favorable à la conception de parcours en ligne au service des formations dispensées à l'ESEN mais aussi au service des stra-

tégies académiques : création de la plate-forme CampusESEN hébergée par l'université de Limoges pour porter des espaces d'animation à distance de communautés professionnelles ; création du domaine ESEN sur la plate-forme Pairform@nce, hébergée par le pôle national FOAD de Toulouse, pour porter des espaces proposant des parcours en ligne d'animation, de sensibilisation, de formation. Ces premiers mois expérimentaux ont vu près de 2 500 utilisateurs différents se connecter sur cette dernière plate-forme pour des durées moyennes d'activités d'environ 6 heures non consécutives, auxquels il convient d'ajouter environ 300 personnes présents sur CampusESEN.

Pairform@nce

Plate-forme de formation pilotée par la DGESCO, hébergée par le pôle FOAD de Toulouse ; à l'origine au bénéfice des enseignants pour développer la création collaborative à distance de scénarios pédagogiques utilisant les TICE. Elle offre des domaines nationaux et un domaine pour chaque académie, un espace réservé pour la conception de scénario ou de parcours en ligne : la "fabrique" et un catalogue national de productions dans lequel chaque académie peut venir puiser. Les concepteurs, animateurs et stagiaires sont reconnus par leur identifiant de messagerie académique. L'ESEN y dispose d'un domaine propre, d'un espace dans la fabrique et d'un accès à l'offre catalogue.

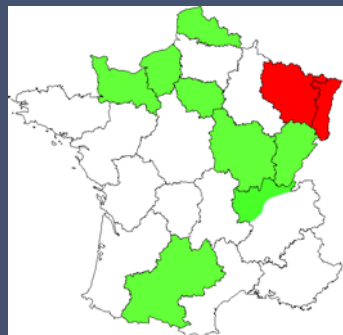
Devant le succès des premières expérimentations, l'ESEN a décidé de développer très fortement son offre de parcours en ligne pour 2011 (une vingtaine de parcours sont ainsi en cours de conception) afin de répondre au défi de la professionnalisation de la formation des personnels et de son inscription dans un continuum basé sur une réelle hybridation.



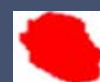
Document de présentation du séminaire sur "l'impact du numérique sur l'espace temps de travail des acteurs de l'école".



Le nouvel espace cadre de la Nouvelle-Calédonie



Carte des espaces cadres en académie. Ouverture en 2010 de 4 nouveaux espaces : Nancy-Metz, Strasbourg, La Réunion et la Nouvelle-Calédonie.



Secrétariat général



Missions

Le secrétariat général est chargé de l'ensemble des services administratifs, financiers et techniques de l'ESEN.

Moyens

Le secrétariat général est composé de 26 personnes réparties sur cinq domaines d'activités :

- **Gestion des ressources humaines**

Le service est composé d'un agent de catégorie B qui exécute, en liaison avec le service de l'action administrative et de la modernisation, l'ensemble des fonctions de gestion des ressources humaines de proximité – recrutements, mobilités, gestion du temps de travail et des congés, formations.

- **Communication**

Le service est composé d'un agent de catégorie A qui met en oeuvre les actions de communication interne et externe de l'ESEN, participe à l'élaboration de la stratégie de communication et aide à la conception et à la gestion d'outils et supports d'information.

- **Affaires financières**

Le service est composé de neuf agents (2 agents de catégorie A dont 1 responsable, 3 de catégorie B et 4 de catégorie C) qui interviennent sur la gestion du budget de l'ESEN (formation et fonctionnement) sur les budgets des programmes 214 (soutien de la politique de l'éducation nationale) et 150 (formations supérieures et recherche universitaire), sur les activités d'achats et de gestion des procédures de commande publique ainsi que sur le contrôle de gestion.

- **Accueil des stagiaires, patrimoine immobilier et service intérieur**

Le service est composé de onze agents (1 responsable de catégorie A, 2 de catégorie B et 8 de catégorie C) qui assurent les services d'accueil (logistique, organisation des stages, courrier et du transport) de l'ESEN et les services

de maintenance des bâtiments (gestion prévisionnelle de la maintenance, suivi d'exécution de marchés de services et travaux). Le service est en charge également de la mise en oeuvre de la politique d'hygiène et de sécurité des personnes et des biens.

- **Informatique**

Le service est composé de trois agents (1 responsable de catégorie A et 2 de catégorie B) qui interviennent principalement sur le choix et l'exploitation des infrastructures informatiques lors de la mise en oeuvre de nouveaux services, ainsi que pour l'accompagnement des utilisateurs.

Les chiffres clés de l'ESEN

68 personnels dont :

- 31 catégorie A
- 14 catégorie B
- 23 catégorie C

Budget : 3 156 314 € (programme 214)
170 570 € (programme 150)

22 893 nuitées (hébergement de l'ESEN + hôtels)
30 400 repas
1 031 600 copies effectuées par l'atelier reprographie

22 bornes wifi
70 postes informatiques en libre accès
9 photocopieurs

Secrétariat général :

Gestion des ressources humaines



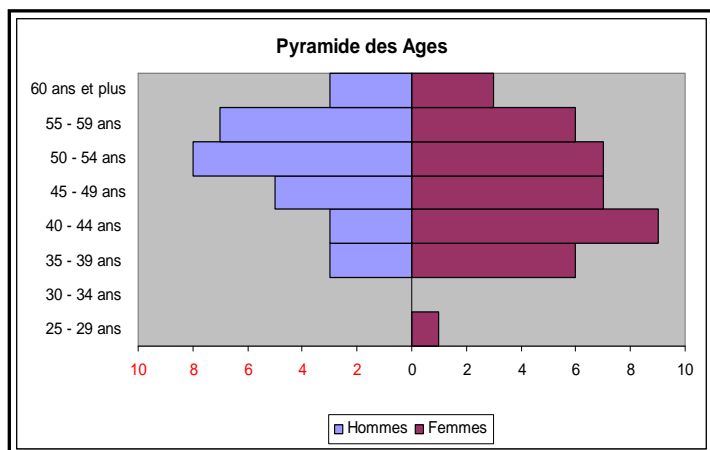
EFFECTIFS ET RÉPARTITION PAR CATÉGORIES

Les **68 personnels permanents** à l'ESEN à la date du 31 décembre 2010 se répartissent ainsi :

- **65 agents rémunérés** par l'administration centrale sur le programme 214 (soutien de la politique de l'éducation nationale, mission interministérielle "enseignement scolaire") ;
- **2 agents mis à disposition** et rémunérés par la DGESCO ;
- **1 agent rémunéré** sur convention ESEN/Université de Poitiers.

26 agents appartiennent au secrétariat général, 10 travaillent sur la production de ressources (CDR, AV, Web), 19 sur l'enseignement scolaire, 6 sur l'enseignement supérieur, 4 sur les relations internationales et les partenariats, 2 pour la direction et 1 chargé de mission.

Les **personnels non permanents** en 2010 : 7 vacataires ou stagiaires.



Sur les **68 personnels** présents au 31 décembre 2010

- 45,6 % appartiennent à la catégorie A
- 20,6 % appartiennent à la catégorie B
- 33,8 % appartiennent à la catégorie C

FLUX DE PERSONNES

La rotation des personnels intervenue en 2010 a concerné au total 10 personnes : **5 arrivées** (2 postes vacants de l'année

2009 non pourvus au 31/12/09 ; 3 postes vacants de l'année 2010) ; **5 départs** (2 départs en retraite et 3 départs dont 1 vers les services centraux à Paris et 2 vers d'autres administrations (services du Premier Ministre).

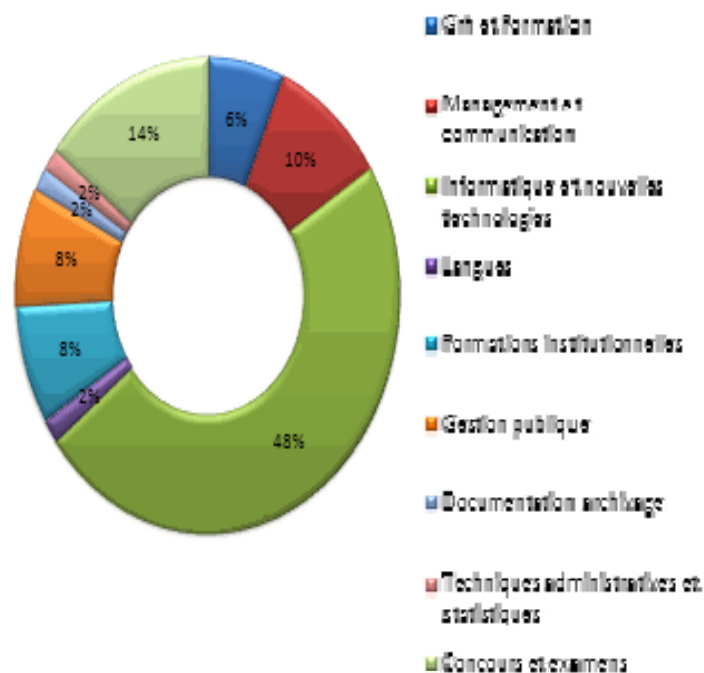
En outre, **3 postes ont été supprimés** (1 poste de catégorie A suite à un départ en retraite ; 1 poste de catégorie A suite à un départ vers les services centraux à Paris ; 1 poste de catégorie A suite à un détachement auprès d'une autre administration). À titre de comparaison, le pourcentage de postes supprimés est passé de **3,27% en 2009** à **4,41% en 2010**.

FORMATION INTERNE

Le domaine prépondérant reste, comme en 2009, celui de l'informatique et des nouvelles technologies : cinq sessions de formation ont notamment été organisées en interne pour l'utilisation de la messagerie LOTUS.

À noter également une nette augmentation du domaine de la préparation aux concours et examens qui passe de 3 en 2009 à 9 en 2010 pour 56 jours de formation au total.

Les personnels de l'ESEN ont bénéficié en 2010 de 211 jours de formation au total.



Secrétariat général : Communication



L'activité communication de l'ESEN a été renforcée au cours de l'année 2010 par l'affectation d'un agent à temps complet sur la fonction de chargé de communication.

La volonté de faire de la communication interne et externe de l'ESEN une activité principale a signifié la définition **d'un plan de communication sur 3 ans**.

Définition des publics cibles et des messages afférents à ces publics

Ce plan définit tous les publics ciblés par l'ESEN et les actions prévues pour renforcer l'image de l'école. Il a pour objectif premier de formaliser l'image que l'ESEN souhaite valoriser et pour objectif second de se faire connaître des publics du système éducatif, d'entretenir et développer des partenariats et des relations avec les instances liées au système éducatif (RESP, CNED, CNDP, grandes écoles, médias, international) mais aussi celles des autres ministères et des collectivités territoriales.

Charte graphique renouvelée

La mise en œuvre de ce plan a correspondu à la nécessité de renouveler la charte graphique précédente et de relancer deux procédures de marché : une pour les objets publicitaires et une auprès d'une agence de communication pour les aspects conception et réalisation graphiques.

En 2010, avec la nouvelle agence de communication, ont été produits la carte de vœux et les visuels concernant les rencontres débats (logo, banderole pour l'amphithéâtre, programme).



Carte de vœux 2011

Les rencontres-débats de l'ESEN

En partageant les apports de la recherche issue des sciences sociales, les rencontres-débats visent à enrichir la réflexion personnelle et collective. À partir de la présentation d'une de ses publications, l'auteur entame un débat avec la salle.



Brochure du programme des rencontres-débats

Collection "Profession cadre, service public"

2 ouvrages de cette collection, co-éditée avec le CNDP depuis 2009, ont été publiés en 2010. Il s'agit des titres :

"L'évaluation des politiques publiques : le développement d'une nouvelle culture" (690 exemplaires vendus).

"Le management par le sens au service du bien public" (582 exemplaires vendus).

Cette collection commence à trouver son public et plusieurs ouvrages sont en préparation pour 2011 et 2012.



Chiffres clés de la communication

42 numéros d'ESEN hebdo publiés (journal interne).

33 900 objets logotés ESEN acquis pour renforcer l'image auprès des stagiaires et des intervenants.

2000 brochures des rencontres-débats distribuées.

200 cartes de vœux envoyées en version papier et plusieurs centaines en version électronique.

Secrétariat général : Affaires financières



BUDGET - FINANCES

Points forts 2010

- **Budget - finances**
 - Mise en place de Chorus et fusion au cours du second semestre avec la Mission de la formation
- **Achats**
 - Organisation du pôle achat et structuration des procédures
- **Contrôle de gestion**
 - Lancement de l'outil partagé "offre de formation"

L'ESEN est un service à compétence nationale rattaché à la direction générale des ressources humaines du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. À ce titre, le budget opérationnel de programme qui lui est alloué dépend :

- de la mission "enseignement scolaire" ;
- du programme "soutien à la politique de l'éducation nationale" (programme 214) ;
- de l'action "politique des ressources humaines" et sous-action "formation des personnels non enseignants".

La collaboration active, avec la direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGSIP), dans la mise en place de la formation des personnels de l'enseignement supérieur, fait que l'ESEN gère également un budget en tant qu'unité opérationnelle au sein du programme "formations supérieures et recherche universitaire" (programme 150).

Bien que service des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'ESEN est sous la responsabilité comptable de la direction régionale des finances publiques du Poitou-Charentes et de la Vienne (DRFIP), ce qui implique que le budget de l'ESEN soit soumis à l'examen et au suivi du contrôleur financier régional. Il en

est de même pour tout marché dont le seuil est égal ou supérieur à 150 000 € : l'avis du contrôleur est indispensable.

Le bureau des affaires financières est également en relation, au ministère, avec le département du budget et du dialogue de gestion (SAAM C1) à qui il transmet également des bilans dont le rapport annuel de performance et avec lequel il participe au dialogue de gestion.

Par ailleurs, l'ESEN ne paie pas de rémunérations principales et n'est donc pas soumise à un plafond d'emplois.

Le budget en chiffres

Le budget opérationnel de l'ESEN notifié pour l'année 2010 était pour les dépenses de fonctionnement et de formation (hors titre 2) de :

- 3 156 314 euros en AE (autorisation d'engagement)
- 3 326 288 euros en CP (crédit de paiement)

La différence entre le budget en AE et le budget en CP est imputable au marché "rénovation de l'hébergement" dont les AE ont été engagées en totalité en 2007 et dont les paiements par tranche se répartissent sur 4 ans (fin du marché en décembre 2011).

Dépenses de rémunération (titre 2) : 570 000 € de crédits notifiés et 475 000 € de crédits délégués. Ces crédits permettent la rémunération des intervenants (heures de vacations - barème de Montpellier) pour :

- la préparation de supports de formation ;
- des prestations d'animation d'atelier, de conférence et de formation en présentiel et à distance ;
- l'accompagnement de la formation en académie.

Part des dépenses de l'activité formation et de fonctionnement/au budget total

Part des dépenses de l'activité formation/budget total :

- en AE : 69%
- en CP : 61%

Part des dépenses de fonctionnement/budget total :

- en AE : 31%
- en CP : 39%

Coût moyen par journée/stagiaires par grands postes de dépenses et typologie de formation (Hors dépense de fonctionnement)

Typologie de formation	HORS TITRE 2				TITRE 2	Coût moyen global
	Coût moyen				Coût moyen	
	Hébergement restauration	Déplacement	Conventions ou marché formation	Autres dépenses pédagogiques	Intervenants sur vacations	
Formation initiale	36 €	6 €	3 €	10 €	13 €	69 €
Formation continue	47 €	11 €	62 €		10 €	140 €
Adaptation à l'emploi	35 €	2 €	12 €		6 €	65 €
Coût moyen global	39 €	7 €	19 €	10 €	11 €	86 €

Finances

La mise en place de l'application interministérielle de gestion financière du budget de l'État, CHORUS, a été effective au 1^{er} janvier 2010. La gestion réelle, suite à des difficultés de paramétrage, a débuté fin avril. Les gestionnaires, soumis à de fortes tensions, ont fait face avec diplomatie aux rappels soutenus des différents fournisseurs et prestataires.

L'ESSEN est sur une plate forme chorus indépendante : à ce titre, le bureau des affaires financières assure l'exécution de la chaîne de la dépense de l'engagement juridique jusqu'à la demande de paiement et au suivi d'exécution des marchés, contrats et conventions.

Au 2^d semestre, l'intégration de la Mission de la formation a conduit le bureau des affaires financières à reprendre la gestion du budget de cette structure sur les programmes 214 "soutien de la politique de l'éducation nationale" et 150 "formations supérieures et recherche universitaire".

Recettes

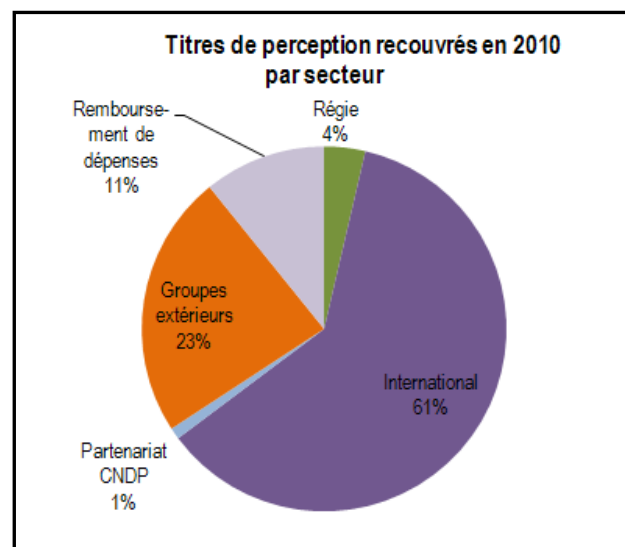
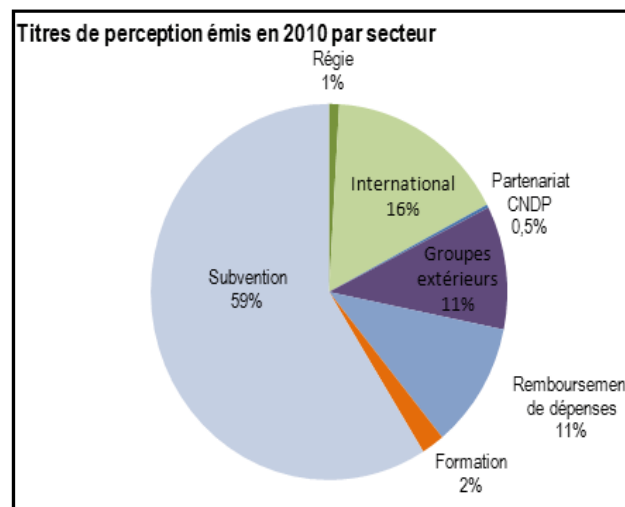
Les recettes se répartissent en plusieurs catégories :

- les recettes de la régie (achats de cartes de photocopie et téléphone) ;
- les recettes des formations destinées à des stagiaires étrangers ;
- les recettes des ventes d'ouvrages en partenariat avec le CNDP ;
- les recettes liées à l'accueil de groupes extérieurs (UNSS, location de salles pour les notaires) ;
- les recettes liées à une subvention (ACSE) ;
- les recettes dues à des remboursements de dépenses (Sodexo, indus).

Volume financier 2010 :

- Titres émis en 2010 : 198 776 €
- Titres recouverts en 2010 : 63 050 €

BILAN DES RECETTES 2010



ACHATS

Mise en place de procédures structurées et rigoureuses dans le cadre de l'achat public. La procédure de marché public a été profondément revue pour tenir compte des évolutions du code des marchés et s'engager réellement dans la voie de la simplification prévue. Ainsi en 2010, le seuil de mise en concurrence obligatoire est passé de 20 000€ à 4 000€, répondant au souhait d'obtenir la meilleure offre sur le plan économique quelle que soit l'importance financière de la commande.

Activités novatrices :

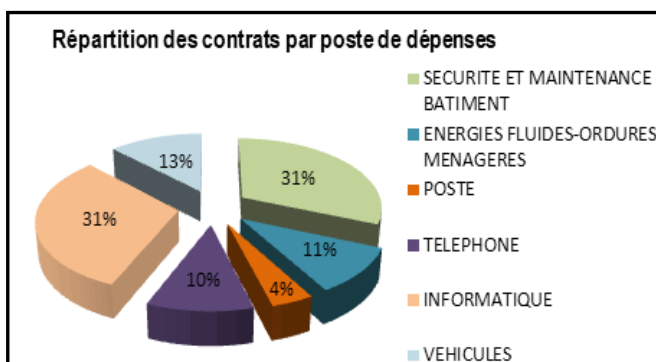
- réunion de sensibilisation aux méthodes de l'achat public à destination des personnels avec le responsable des achats du ministère : méthodes et pratiques, examen de certains aspects réglementaires liés aux MAPA (marchés à procédure adaptée) et pratique de la négociation ;
- restructuration du pôle achat de l'ESEN autour d'un responsable et de gestionnaires selon le niveau des dépenses à engager ;
- renovation et simplification du processus interne de commande : un circuit de fiche navette "demande d'achat" a été mis en place en décembre 2010 ce qui permet aux services dépensiers de transmettre au service financier leur demande d'achat. Ce dernier analyse la demande et selon les montants et les enjeux, engage la procédure la plus appropriée (simple achat, mise en concurrence, appel d'offre...).

Zoom sur les différentes procédures d'achat :

- Mise en concurrence (achat inférieur à 10 000 €)**
Une trentaine de mises en concurrence a été réalisée pour des achats dont le montant était compris entre 80€ et 7 000€. Ces mises en concurrence permettent :
 - de négocier les tarifs ;
 - d'accroître le vivier des fournisseurs.

Contrats

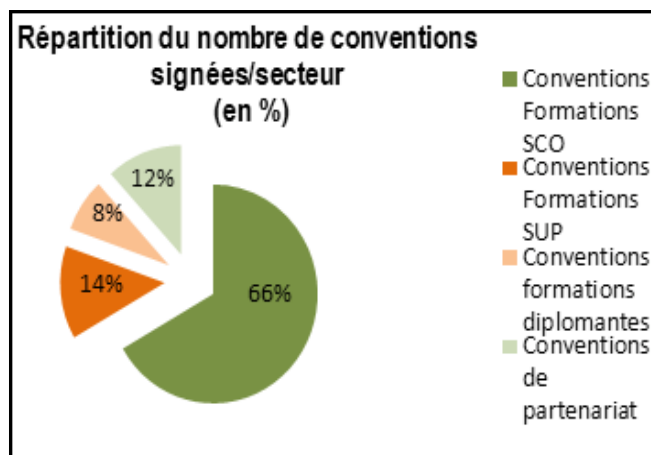
Une cinquantaine de contrats sont en cours d'exécution et se répartissent selon les postes de dépenses suivants :



Progressivement l'ESEN résilie certains contrats pour se rattacher à des marchés ministériels ou interministériels (informatique, téléphonie mobile et clefs 3G) voire dans l'avenir de lancer des appels d'offre.

Conventions

Une cinquantaine de conventions sont en cours d'exécution et se répartissent selon les postes de dépenses suivants :



Répartition des montants des conventions par secteur :

Formation enseignement supérieur : 112 087 €
 Formation enseignement scolaire : 152 975 €
 Formations diplômantes (type masters) : 159 120 €

Marchés

En 2010, **29 marchés** étaient en cours d'exécution.

Au cours de cette année, **10 nouveaux marchés** ont été passés selon des procédures adaptées et se répartissent selon les montants suivants :

- De 4 000 € à 49 999.99 € : 2 marchés
- De 50 000 € à 89 999.99 € : 7 marchés
- De 90 000 € à 124 999.99 € : 1 marché

Outre ces 10 nouveaux marchés, **19 marchés** étaient en cours d'exécution dont :

5 ont été reconduits pour une période d'un an ;

4 rattachements à des marchés ministériels ou interministériels ont été réalisés.

CONTROLE DE GESTION

Offre de formation

Dans la continuité de la refonte des indicateurs, le contrôle de gestion a plus particulièrement porté sur la mise en place d'un

outil partagé de l'offre de formation dont la saisie uniformisée et l'automatisation des calculs permettent différentes restitutions telles que :

- le budget prévisionnel de formation selon différents critères (périodes, domaines d'activité....) ;
- la gestion de l'hébergement et de l'accueil pour l'ensemble des formations ;
- la mise à jour en temps réel du calendrier des formations restitué de façon calendaire et diffusé par l'intermédiaire du Web à nos différents partenaires (internes et autres services du ministère).

Bilan d'activité de formation

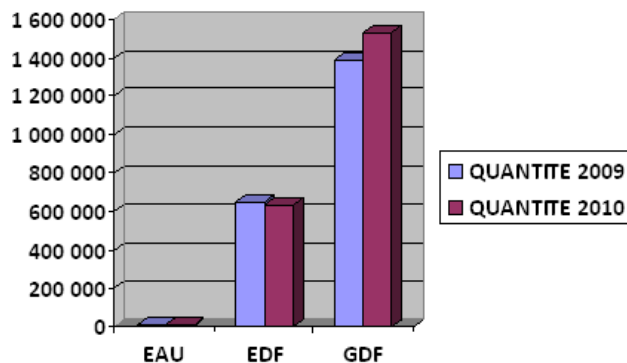
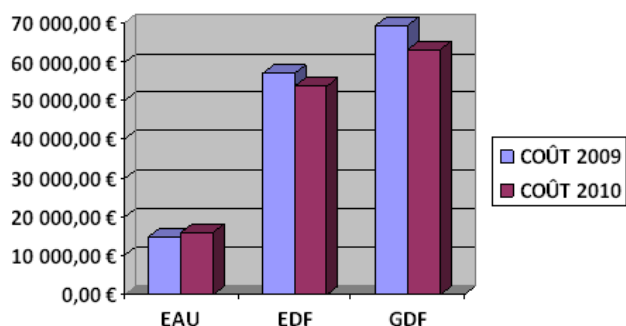
Ce bilan est élaboré à partir d'informations saisies dans 2 bases de données. Un travail important a été mené pour déterminer les indicateurs les plus pertinents. La fiabilité de ces indicateurs s'appuie très largement sur le choix, la cohérence et le suivi des différentes nomenclatures utilisées. Ceci dans l'objectif de mettre en synergie des indicateurs d'activité de formation et des indicateurs financiers. Un travail reste à faire pour finaliser la construction d'un véritable tableau de bord de pilotage.

Tableaux de bord

Il s'agit d'analyser si la mise en place de la GTC (gestion technique centralisée), qui permet de gérer et de réguler l'éclairage et le chauffage, est génératrice d'économie.

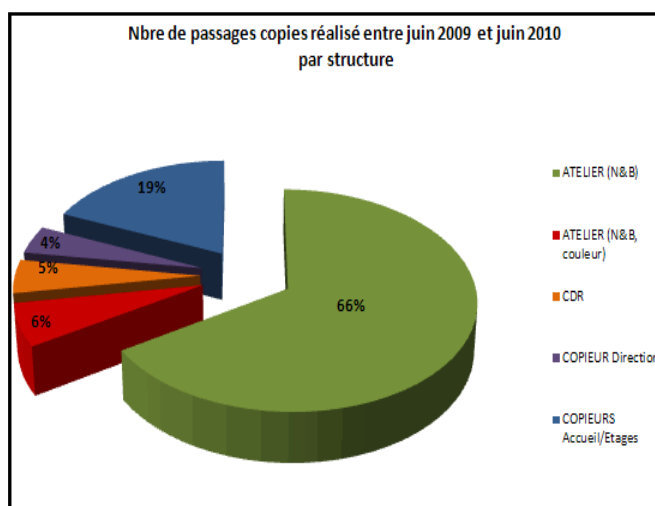
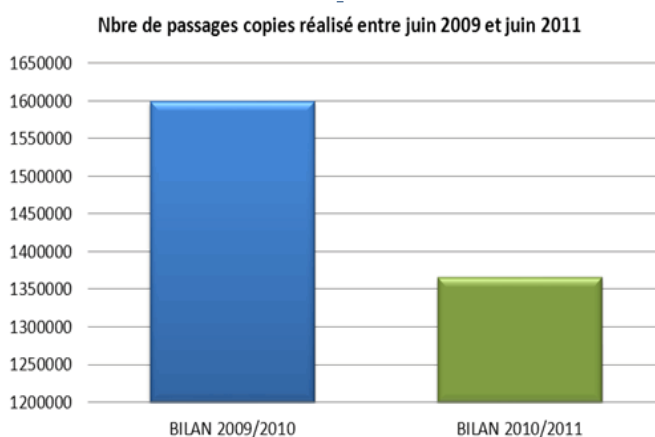
Afin d'optimiser les résultats, il sera utile dans l'avenir d'intégrer deux données mensuelles supplémentaires : le nombre de stagiaires hébergés à l'ESEN et les températures moyennes enregistrées (pour la période d'octobre à avril).

Fluides : évolution des coûts et des quantités



Reprographie

Le tableau de suivi de la reprographie permet, grâce aux relevés mensuels des compteurs de chaque matériel, d'avoir une image précise du nombre de copies et de constater l'évolution d'une année sur l'autre. Les résultats ainsi obtenus sont mis en adéquation avec les clauses du marché.



Secrétariat général :

Accueil des stagiaires, patrimoine immobilier et service intérieur

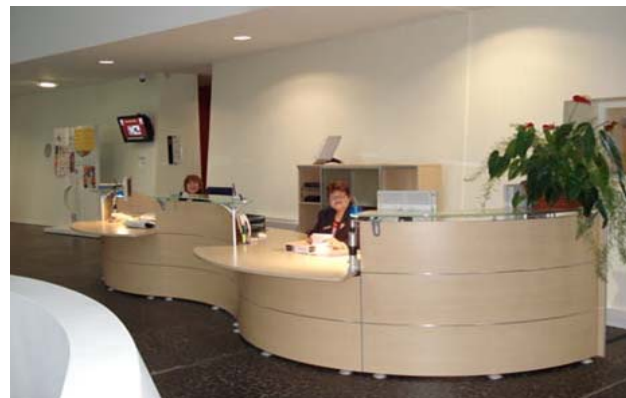


L'ACCUEIL DES USAGERS

La répartition du travail a été redéfinie : une assistante a en charge le suivi d'une ou plusieurs formations. Des tâches particulières (réservation des salles, plannings des hôtels, accueil des groupes extérieurs et le suivi des indicateurs) ont été attribuées à une seule et même assistante.

Pour améliorer la qualité du travail, des outils ont été initialisés : tableaux de suivi des indicateurs, 9 nouveaux formulaires pour la réservation des ressources salles de formations, véhicules, prestations....

14 procédures ont été rédigées, un cahier de consignes pour les hôtesse a été créé.



La nouvelle borne d'accueil.

L'accueil en quelques chiffres

22 893	nuitées
8 154	à la résidence de l'ESEN
14 739	dans les hôtels
4 835	stagiaires transportées par bus
2 700	intervenants transportés par le chauffeur de l'ESEN et le taxi
2 538	réservations de salles enregistrées

L'action majeure de cette année a été le lancement d'une démarche qualité de l'accueil des usagers.

Des actions pour améliorer la gestion de l'arrivée des stagiaires ont immédiatement étaient mises en place (pour exemple, la relance des stagiaires, la systématisation de l'envoi d'un courriel de confirmation des modalités d'accueil à l'ensemble des stagiaires, la réalisation de plans d'accès à l'ESEN en format numérique, l'harmonisation des courriels envoyés ...).

Patrimoine immobilier

Rénovation de la résidence (104 chambres)

L'action majeure de cette année a été la poursuite du chantier de rénovation de l'ESEN. Initialisé en 2007, ce pro-

gramme de travaux, d'un coût global de 1 200 000 €, a pour objectif d'apporter une meilleure qualité d'accueil des usagers dans la résidence (création de 4 chambres pour personne à mobilité réduite, insonorisation des cloisons, meilleure accessibilité aux cabines de douches, remplacement du réseau de distribution eau chaude et eau froide, création de locaux de ménage et de salons pour les stagiaires et mise aux normes d'accessibilité).

En 2010, le 2^{ème} et le 3^{ème} étage ont été rénovés. Le suivi de ces travaux a impliqué la participation à une quarantaine de réunions (visites de chantiers, réception, validation ...).

Economie d'énergie

Une première phase d'audit léger (diagnostic de performance énergétique-DPE) de l'ensemble des bâtiments a été réalisée en avril 2008. Cette phase visait à proposer une classification du parc sur la base de l'intérêt stratégique de chaque bâtiment ainsi que de l'importance et de l'urgence de l'intervention technique nécessaire.

En 2010, une seconde phase d'audit approfondi a été réalisée afin de dégager les axes de progrès en matière d'économie d'énergie. Les conclusions de cet audit servent de référence et de base pour le programme des travaux des trois années à venir afin de respecter l'objectif de réduction des consommations énergétiques et de CO₂ à l'horizon 2017 conformément aux engagements du Grenelle de l'environnement.

Les principales préconisations : optimiser le fonctionnement en chaufferie (remplacer certains équipements) ; affiner la régulation du chauffage (programmer des périodes de chauffage en mode réduit via la gestion centralisée du bâtiment GTC) ; remplacement d'un des groupes de production de froid.

Concernant l'électricité, afin de réduire les coûts, il est préconisé de remplacer les éclairages d'appoint, notamment ceux à source halogène.

Étude sur l'accessibilité

La réglementation du code de la construction et de l'habitation, au profit notamment de l'accessibilité des personnes présentant un

handicap ou une défaillance physique temporaire, a conduit l'ESEN à réaliser un diagnostic concernant l'accessibilité de ses locaux. Celui-ci a été réalisé par le bureau de contrôle de l'Apave de l'Ouest.

Les conclusions de ce rapport doivent permettre à l'ESEN de réaliser un programme de travaux pour mettre en œuvre les aménagements nécessaires avant le 1^{er} janvier 2015. Les coûts estimés pour cette mise en conformité sont de 193 K€ pour l'école et de 64 K€ pour la résidence.

Concernant la résidence, les préconisations formulées dans le rapport de l'Apave ont été intégrées en grande partie dans le programme de travaux 2011. Les principales recommandations portaient sur la conformité des chambres pour personne à mobilité réduite (PMR) ; l'aménagement de la cage d'escalier (accentuation des contrastes couleur pour les marches de l'escalier, continuité de la rampe d'escalier et augmentation du niveau d'éclairage de l'escalier) et sur la signalétique (celle-ci a été entièrement refaite).

Travaux (réparation, aménagement, sécurisation et hygiène sécurité)

Chaque année, un programme de travaux est réalisé pour assurer la protection des bâtiments, le remplacement des organes techniques (gestion de la vétusté, mise en conformité selon les préconisations des rapports de contrôle), l'entretien des locaux.

Les principales opérations réalisées en 2010 :

- remplacement de la centrale anti-intrusion (devenue obsolète et ne permettant pas d'optimiser la protection) ;

- installation d'une barrière de sécurité pour filtrer les accès au restaurant et limiter les accès malveillants ;
- remplacement des chauffe-eau (pour un gain de consommation d'énergie et pour la prévention lié aux risques légionnelles) ;
- achat d'un automate de secours et développement des



paramètres de la GTC (gestion technique centralisée du bâtiment) ;

- mise en conformité du système incendie et du réseau électrique suite aux recommandations du bureau de contrôle ;
- mise en conformité incendie selon les préconisations de la commission de sécurité incendie ;

- peinture du hall d'accueil.

Le coût total de ces opérations pour 2010, hors travaux de la résidence et hors maintenance préventive, s'élève à **130 K€TTC**

MAINTENANCE IMMOBILIÈRE, SERVICE INTÉRIEUR, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Maintenance immobilière

En 2010, les trois ouvriers ont réalisé **1 370 interventions**.

Les domaines les mobilisant le plus sont :

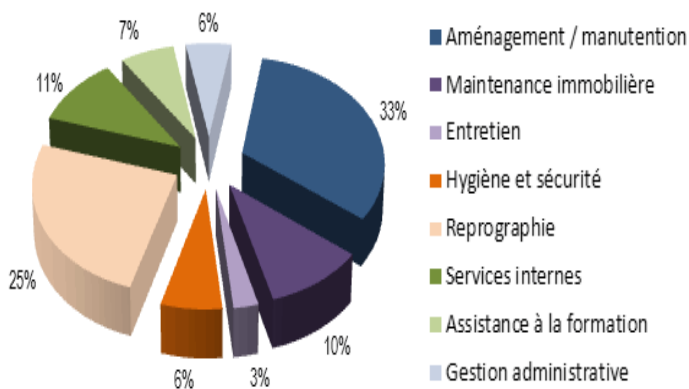
- la reprographie (1 031 600 copies réalisées à l'atelier de reprographie) ;
- les déménagements (l'essentiel des interventions concerne les déménagements et réaménagements des chambres de la résidence dans le cadre des travaux de rénovation de la résidence et les agencements liés à la préparation des salles de formation.

Ils participent également à la prévention du risque incendie (contrôle de premier niveau des organes de sécurité, gestion du SSI et levée de doute en cas d'incendie).

La mise en œuvre du plan d'action pour la gestion du risque pandémique (Grippe H1N1)

- Élaboration d'un plan de prévention (affichage, mise en place de distributeurs de solution hydro alcoolique, information des usagers et personnels de l'ESEN, consignes et

Les interventions réalisées en interne en 2010



répartition des rôles).

- Rédaction du plan de continuité d'activité (PCA).

Le plan d'actions pour la prévention des légionelles

Afin de garantir la qualité de l'eau dans la résidence, un plan d'actions de prévention du risque contre la prolifération des légionelles a été initialisé dès 2008 :

- prélèvements et analyse 2 fois par an ;
- purge régulière des réseaux (après chaque période d'occupation des locaux) ;
- travaux sur le réseau de production d'eau chaude (remplacement des chauffe-eau, suppression des "bras morts") ;
- réalisation d'un diagnostic par la société OFIS.

Ce plan d'actions fait l'objet d'un suivi rigoureux consigné sur un registre.

La mise en place du marché de gardiennage

Dans le cadre du renouvellement du marché de gardiennage en 2010, une nouvelle société, Sécuritas, a été retenue. La mise en place de cette nouvelle équipe a nécessité plusieurs réunions de travail entre les coordinateurs de site et le responsable du bureau de l'accueil des stagiaires, du patrimoine immobilier et du service intérieur, pour repérer les risques, étudier les scénarios en cas de la survenue d'évènements non désirés (incendie, intrusion, appels malveillants, dégradations...) et élaborer les consignes. Un registre de consignes Sécuritas a été réalisé.

L'ensemble des consignes internes ESEN ont été refaites.

La gestion du risque incendie

Le plan d'actions de prévention du risque incendie s'est traduit en 2010 par les actions suivantes :

- Mise en conformité des bâtiments suite à la visite de la

commission de sécurité incendie (bouchage de trémies, ajout et suppression de sièges à l'amphithéâtre, libération des portes entre salles de cours d'une capacité de plus de 19 personnes, révision des portes coupe-feu, ajout de bloc autonomes de sécurité, programmation du système de désenfumage...). Toutes ces prescriptions ont été réalisées.

- Redéfinition du plan d'évacuation. Une séance d'information à destination des acteurs de l'évacuation a été faite le 10 mai 2010. 25 personnes ont suivi cette présentation (plan d'évacuation, missions, cheminements, zone de rassemblement, ...). Un brassard et des consignes individuelles ont été remis aux participants.
- Deux exercices d'évacuation ont été réalisés en 2010, l'un au niveau du bâtiment de formation le 24 juin (300 personnes évacuées), l'autre la nuit du 24 au 25 novembre au niveau de la résidence (101 personnes évacuées).
- Deux sessions de formation à l'utilisation du système de sécurité incendie ont été réalisées en 2010, l'une à l'attention des équipiers de 1^{ère} intervention et des hôtesses, l'autre à destination des agents de sécurité (société Sécuritas).

Les acteurs du plan d'évacuation sont le responsable de la sécurité, les équipiers de premières intervention, les hôtesses, les guides et serre-files.



Lors des travaux de la salle basse du restaurant.

Secrétariat général : Informatique



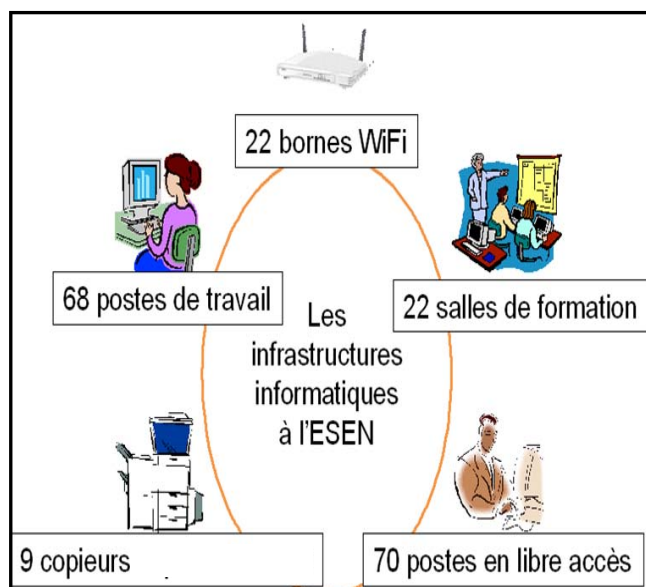
Actualité

Un projet d'audit informatique a été initié en 2010, la réalisation de cet audit est prévue au cours du 1^{er} semestre 2011. Les propositions attendues permettront de tracer les lignes d'un schéma directeur informatique (SDI) pour les 2 à 3 années à venir et de structurer les budgets et les chantiers informatiques. Le SDI porte sur :

- les infrastructures informatiques ;
- les solutions applicatives ;
- les outils bureautiques et collaboratifs et les outils de communication ;
- la mise en place de services de type extranet avec plusieurs zones en fonction du statut : personnel ESEN, partenaires réguliers, intervenants, stagiaires...

Infrastructures

Les principaux projets menés en 2010 ont permis de démarrer les chantiers de remise à niveau et d'évolution des infrastructures informatiques et bureautiques. Ainsi, dans le prolongement du remplacement des 9 copieurs installés en 2009 (7 copieurs multifonctions, 2 copieurs au centre de reprographie), l'ensemble des 68 postes de travail des personnels a été remplacé.



Les anciens ordinateurs ont été reconditionnés et redéployés dans les 22 salles de formation en remplacement de configurations devenues obsolètes ou ne répondant plus aux besoins exprimés.

Une mise à niveau des infrastructures informatiques du centre de ressources a permis d'harmoniser la configuration des 70 postes mis à disposition des stagiaires.

Suite à des pannes successives, une partie du système d'affichage implanté dans le hall d'accueil de l'ESEN a été remplacée.

Les 4 ordinateurs qui pilotent les écrans d'affichage sont d'une nouvelle génération, mieux adaptée à un fonctionnement intensif. Ils disposent, en outre, des dernières mises à jour des logiciels de gestion de l'affichage.

Après la mise en œuvre du nouveau système de gestion de bases de données (passage d'Informix vers IBM-DB2), ce sont les outils d'extraction et de mise en forme des données qui ont migré sur la version actuelle de Business Objects. Cette évolution a nécessité la réécriture et la validation de l'ensemble des requêtes d'interrogation de la base de données de gestion de la formation.

Services

Afin de compenser la diminution des effectifs de la cellule informatique, une démarche d'organisation en centre de services a été initiée en 2010. Cette démarche sera confortée en 2011 selon les conclusions de l'audit informatique.

Elle se traduit concrètement par :

- la constitution d'un catalogue de services ;
- le déploiement d'outils de supervision (NAGIOS) et de gestion des demandes d'assistance aux utilisateurs (GLPI : prêt de matériel, assistance, gestion des incidents).

En fin d'année, les demandes d'assistance oscillaient entre 30 et 50 tickets ouverts par mois.



esÉN école supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

www.esen.education.fr

Téléport 2
Boulevard des frères Lumière - BP 72000
86 963 Futuroscope Chasseneuil cedex
France

Tél. 05 49 49 25 00
Fax 05 49 49 26 99



l'ESEN est présente dans le réseau des écoles de service public



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE